

Le 13/08/2023
À Saint Pierre des Landes

PAR EMAIL

CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FFCI

Chères adhérentes, Chers adhérents,

J'ai l'honneur de vous informer que l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Fédération Française du Cheval Islandais se tiendra le **22 Septembre 2024 à 9h35 à l'hôtel-restaurant "Le Schallern"**- Le Schallern Gaschney, 68380 Muhlbach-sur-Munster.

L'assemblée générale ordinaire statuera sur l'ordre du jour suivant :

- o Présentation du rapport de gestion ;
- o Approbation des comptes du dernier exercice clos ;
- o Présentation du budget prévisionnel et des calendriers prévus par le conseil d'administration pour l'exercice 2024/2025;
- o Élection des administrateurs ;
- o Définition des ressources cotisations, participations et inscriptions diverses ;
- o Établissement de la liste des juges acceptés en équitation et en élevage, conformément aux règles définies aux articles correspondants du présent règlement ;
- o Traitement des questions diverses ;

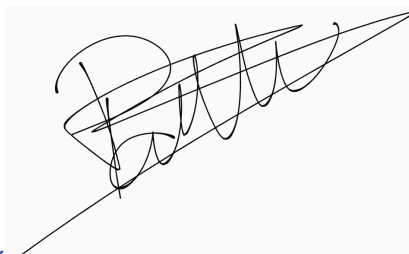
Les membres qui souhaitent ajouter une question à l'ordre du jour doivent se manifester auprès de notre secrétaire (secrtaire@chevalislandais.com) avant le **15 Septembre 2024**.

Il a été décidé par le conseil d'administration de retranscrire l'assemblée en direct en visio-conférence. Le lien de connexion vous sera transmis le moment venu. Cette plateforme vous permet de poser vos questions en direct à l'écrit ou à l'oral, de valider les rapports moraux par sondage et de visualiser les fichiers qui seront partagés.

Le conseil d'administration a par ailleurs convenu que les votes se tiendront, via la plateforme Balotilo. Les codes d'accès à Balotilo vous seront communiqués le moment venu.

Cordialement avec mes salutations associatives,

Le président
Benjamin POSTEL



Fédération Française du Cheval Islandais
Association Loi 1901 non assujettie TVA – N° Siret 819 425 661 00017
Siège social : Le Buttus, 53500 Saint Pierre des Landes

